



PRÉFET DE LA RÉGION HAUTS-DE-FRANCE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Lille, le 27/09/2021

L'ÉTAT LANCE UN APPEL À PROJETS POUR LUTTER CONTRE LA PRÉCARITÉ MENSTRUELLE

Date limite: 7 octobre 2021

La direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités (DREETS) et la direction régionale aux droits des femmes et à l'égalité (DRDFE) lancent un appel à projets auquel il est possible de répondre jusqu'au 7 octobre 2021, à l'adresse suivante : <https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/hdf-lutte-contre-la-precarite-menstruelle>

La précarité menstruelle constitue un enjeu important de santé publique et de solidarité. Elle concerne près de 2 millions de femmes dont l'accès aux protections hygiéniques est difficile ou impossible pour des raisons avant tout financières. Pour lutter contre cette précarité, et conformément aux engagements pris par le Président de la République à l'occasion de la journée mondiale consacrée à l'hygiène menstruelle du 28 mai 2021, un appel à projets régional d'un montant de **250 000 euros** est lancé dans la région Hauts-de-France.

Quels sont les objectifs de cet appel à projets ?

- **Faciliter l'accès et le choix de protections périodiques**, notamment pour les étudiantes et les femmes en situation précaire, en particulier hébergées ou à la rue. Plus précisément, il s'agit de mettre à disposition de ces femmes des protections à titre gratuit ou à un prix symbolique ;
- **Garantir une parfaite inclusion de l'ensemble des femmes** y compris dans les activités sportives et culturelles. Il s'agit notamment d'actions de distribution et d'ateliers organisés dans les lieux où se tiennent ces activités ;
- **Contribuer à lever les tabous et la stigmatisation relatifs aux menstruations** et sensibiliser à la précarité menstruelle et à l'importance d'une bonne hygiène et de la santé intime. Les actions peuvent consister en des ateliers de sensibilisation, de formation ou des groupes de

Préfecture de la région Hauts-de-France

Service régional de la communication interministérielle
Tél : 03 20 30 52 50
Mél : pref-communication@nord.gouv.fr

12-14, rue Jean sans Peur CS 20003
59 039 LILLE Cedex



nord.gouv.fr
hauts-de-france.gouv.fr



[prefetnord](https://www.facebook.com/prefetnord)



[prefet59](https://twitter.com/prefet59)



[linkedin.com/company/prefethdf/](https://www.linkedin.com/company/prefethdf/)

parole, à l'attention de femmes précaires, des étudiantes ou d'intervenants sociaux.

Ces projets peuvent inclure :

- **La distribution de protections périodiques** en prenant en compte les besoins, les choix personnels et les spécificités du public visé (exemple : impossibilité de disposer d'un accès fréquent à l'eau potable, besoin de produits faciles à transporter...)
- **La coordination des différents acteurs** d'un même territoire pour proposer une offre adaptée aux besoins des femmes concernées
- **La mise en place d'informations ou encore de l'ingénierie de projets.** La proposition de produits respectueux de l'environnement.

Quelles sont les structures éligibles ?

L'appel à projets porte sur l'ensemble de la région Hauts-de-France. Il est ouvert aux **associations, collectivités territoriales, partenaires sociaux, fondations, établissements publics.**

Les projets peuvent être proposés en partenariat avec des collectivités territoriales, des CROUS, des centres sociaux, des bureaux d'information jeunes, des missions locales...

Quels sont les publics cibles ?

Les publics à cibler en priorité sont **les personnes en situation de précarité** notamment :

- Les personnes qui sont accompagnées par un service social (exemple : service social départemental, CCAS, personnes bénéficiant de l'aide alimentaire...);
- Les personnes logées en foyer de jeunes travailleurs ;
- Les étudiantes logées en résidence universitaire ou fréquentant les restaurants universitaires, les publics ayant une activité sportive afin de lever tout frein à cette pratique.

Pour consulter l'appel à projets détaillé : <https://hauts-de-france.dreets.gouv.fr/Appel-a-projets-Lutte-contre-la-precarite-menstruelle>

Contacts :

DREETS : dreets-hdf.social@dreets.gouv.fr

DRDFE : droits-des-femmes@hauts-de-france.gouv.fr

Préfecture de la région Hauts-de-France

Service régional de la communication interministérielle
Tél : 03 20 30 52 50

Mél : pref-communication@nord.gouv.fr

12-14, rue Jean sans Peur CS 20003
59 039 LILLE Cedex

nord.gouv.fr
hauts-de-france.gouv.fr

